

Rentrée 2024 : Y a-t-il un pilote dans l'avion ?

2023-2024 aura été une année bousculée dans l'Education Nationale : 4 ministres se sont succédés Pap Ndiaye (20 mai 2022 - 20 juillet 2023), Gabriel Attal (20 juillet 2023 - 9 janvier 2024), Amélie Oudea-Castera (11 janvier 2024 - 8 février 2024), Nicole Belloubet, ministre démissionnaire, (8 février 2024...). Entre revirement et changement de cap, les annonces et contre-annonces, les déploiements d'idées sans contenu véritable et sans travail de fond, n'ont fait que semer le trouble et créer agitations et doutes.

Les bouleversements annoncés à la va-vite tiendront-ils pour la rentrée 2024 ? On analyse.

• Le choc des savoirs

Malgré un rejet massif de l'ensemble des organisations syndicales et de la communauté éducative, le gouvernement de Gabriel Attal a choisi d'imposer les réformes et de les passer en force. Les aléas politiques, les élections législatives, l'absence de gouvernement vont, malgré tout, chambouler leur mise en place.

Le choc des savoirs c'est :

- des évaluations nationales du CP à la seconde dès la rentrée 2024,
- des nouveaux programmes des cycles 1 et 2,
- la labélisation des manuels scolaires.

La généralisation des évaluations à toutes les classes du CP à la seconde (obligatoires en élémentaire, en 6^e et en 4^e sont devenues facultatives mi-juillet pour les classes de 5^e et 3^e). Elles sont prévues dès la rentrée 2024 et favorisent la standardisation des pratiques pédagogiques. Ces évaluations augmentent le tri et le classement des élèves, des enseignants, des écoles et des établissements.

La labélisation des manuels scolaires et la mise en place des nouveaux programmes des cycles 1 et 2 sont, quant à eux, reportés d'un an. Sursis pour les enseignants et aveu de désorganisation pour le gouvernement.

Le SUNDEP Solidaires dénonce l'inutilité de ces évaluations dans la mesure où :

- elles ne répondent pas à la difficulté scolaire,
- elles vont produire un stress supplémentaire, un mal-être,
- elles vont accentuer l'idée d'échec en induisant une mise en conformité, une normativité des pratiques et des élèves.

Elles vont donc, encore une fois, à l'encontre de l'école inclusive !

Contre les évaluations, le tri des élèves

en grève le 10 septembre



• Quid du brevet des collèges ?

La réforme du brevet des collèges est également en suspens. Le texte n'a pas été publié ni même présenté aux syndicats ou discuté dans les instances représentatives. Selon la circulaire de rentrée, les notes attribuées par les professeurs permettront de calculer la note de contrôle continu qui déterminera 40% de la note finale. Les épreuves terminales, qui pèsent aujourd'hui autant que le contrôle continu dans l'obtention de l'examen, compteront désormais pour 60% de la note finale. Mais il n'est plus fait mention du caractère obligatoire du brevet pour accéder au lycée. Exit donc la seconde prépa-seconde ? Reportée en 2025 ?

• La réforme de la formation initiale également suspendue...

La réforme de la formation initiale devait notamment ramener le concours du professorat des écoles à bac+3 (contre 5 aujourd'hui) afin de répondre à la pénurie d'enseignants. Du fait du contexte politique cette réforme est suspendue comme le reste.

• L'école inclusive en pleine crise

2004 : 134 000 enfants handicapés sont scolarisés en milieu dit « ordinaire » contre plus de 436 000 en 2022. Aujourd'hui encore, des milliers d'enfants handicapés se retrouveront sans solution de scolarisation faute de place et d'accompagnement spécialisé.

L'école inclusive est en crise parce que les classes sont toujours aussi surchargées et le manque cruel d'AESH ne fait qu'empirer les choses. L'école manque de moyens, d'égalité et de reconnaissance. L'urgence n'est pas aux évaluations, aux statistiques, mais à l'encadrement.

Oui, être AESH est un métier !

Une véritable revalorisation du métier d'AESH doit passer par de véritables formations et une augmentation de salaire, un vrai salaire.

Donner des moyens à l'école, c'est créer des postes, ouvrir des classes, réduire le nombre d'élèves par classe. Donner les moyens à l'équipe éducative de travailler ensemble.

- Vers la fin de l'école publique...



En pleine restriction de budgets : le privé « gentiment » aidé financièrement par des fonds publics ! 1,2 milliard d'euros c'est la somme des subventions facultatives versées par les régions aux lycées privés sous contrat entre 2016 et 2023.

Un bonus considérable qui s'ajoute à tous les financements publics déjà prévus par la loi pour les lycées privés sous contrat qui correspondent aux **frais de fonctionnement**, tels que le chauffage, l'eau ou le matériel (on parle du « forfait d'externat »). Les **subventions « facultatives »**, elles, servent la plupart du temps à des investissements immobiliers. C'est le cas, par exemple du lycée Stanislas, qui, depuis 2016 a touché plus de 1,5 million d'euros de subventions. L'établissement catholique bénéficie désormais de 2 piscines, d'un mur d'escalade et 7 gymnases ! Bien loin de

VIVE
QUAND TOUT
SERA PRIVÉ,
ON SERA PRIVÉ
DE TOUT
LE
SERVICE
PUBLIC

l'état de nombreux lycées publics de la région... Mais si Valérie Pécresse (LR), à la tête de la région île de France, ne lésine pas sur les subventions facultatives (70,4 millions d'euros) c'est la région Auvergne Rhône-Alpes, dirigée par Laurent Wauquiez (LR), qui est la plus généreuse avec plus de 260 millions d'euros versés en 8 ans. Ces enveloppes d'argent public rendent un grand service au privé en le rendant toujours plus attractif et concurrentiel. Le SUNDEP Solidaires revendique une juste répartition des subventions facultatives en fonction des besoins sociaux.

- Toujours en lutte contre les droites extrêmes, l'urgence est à la prise de conscience !

Qu'on se le rappelle !

C'est un peu plus de **10 millions de personnes** qui ont voté pour le Rassemblement national lors des dernières législatives. Le racisme systémique se renforce et progresse insidieusement. Nous assistons à une banalisation et une normalisation des paroles et des actes racistes.

Combattre l'extrême droite, c'est combattre le racisme, le sexisme, le validisme et les LGBTIphobies partout, à l'école, dans les universités, dans la société.

Ne laissons pas les droites extrêmes gouverner, luttons ensemble pour une société plus solidaire et plus juste contre les violences et les discriminations.



Sur les bases de nos revendications, le SUNDEP Solidaires appelle à toutes les mobilisations futures.

Syndicat Unitaire National Démocratique de la formation et de l'Enseignement Privé Académie de Lille



174 Bd de l'Usine 59800 Lille
secretariat@sundep-lille.fr
06.20.71.30.20 / 06.85.33.91.12 / 06.10.81.67.95
Sites : <https://sundep-lille.org> ou <http://sundep.org>

